

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1120

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

EL ALLAM RACHIDA

Date de naissance :

1952

Adresse : Place du Temple, 1er étage Stade d'Hamma, Imm. D  
Apt.8 Maârif CASA

Tél. : 06.61.64.79.63

Total des frais engagés : 5485 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection Nour al-ogzay

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 20/12/2019

Signature de l'adhérent(e) : C.R.B

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
2012/12/22	6	305011		Dr SABRY SAIDI Hôpital Universitaire International Sheikh Khalifa Radiologue

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Mme. KASMI Sofia 140, Rue Brahim Nakhai Maârif Casablanca - Tel.: 05 20 23 18 12	10.12.22	4956.00
Mme. KASMI Sofia 140, Rue Brahim Nakhai Maârif Casablanca - Tel.: 05 20 23 18 47	19.12.22	229.00

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

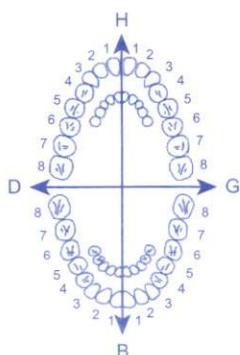
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**O.D.F**  
**PROTHESES DENTAIRES**

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

**[Création, remont, adjonction]**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

وصفة طبية

Ordonnance

Casablanca, le :

20 / 12 / 2022

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa  
Dr. SABRY SARA  
NEUROLOGIE  
091256719

Mme - El ALLAM

469.00 x 6

PHARMACIE DES CHAMPS  
Mme. KADIRI Sofia  
140 Rue Brahim Nakhai Maârif  
Casablanca - Tel.: 05 22 23 78 11

9523

①

Dom epezähl Rembady 10mg

1 - 0 - 0 (06 mois)

S.V.

231.00 x 6

Ebid 10 mg

9524

0 - 0 - 1

S.V.

126.00 x 6

Cilentre 10 mg

9525

③

Cilentre 10 mg

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa  
Dr. SABRY SARA  
NEUROLOGIE

S.V.

06 min

091256719

Adresse : Boulevard Mohamed Taieb Naciri, Hay El Hassani, BP 82403 Casa Oum Rabii Casablanca • Maroc

Tél : +212 529 004 466 • Fax : +212 529 038 868 • www.hck.ma

4956.00

ZENITH Pharma   
6 11800 1 27 148  
PPV: 469,00 DH

ZENITH Pharma   
6 11800 1 27 148 1  
PPV: 469,00 DH

ZENITH Pharma   
6 11800 1 27 148 1  
PPV: 469,00 DH

06 mois

ZENITH Pharma   
1 46 11800 1 27 148 1  
PPV: 469,00 DH

Maphar  
Bd Alkima N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
EBIXA 10MG B28 CP PELL  
P.P.V : 231,00 DH  
  
6 118001 184859

ZENITH Pharma   
6 11800 1 27 148 1  
PPV: 469,00 DH

ZENITH Pharma   
6 11800 1 27 148 1  
PPV: 469,00 DH

International Cheikh Khalifa  
Hôpital  
MÉDECINE  
NÉUROLOGIE  
091256719

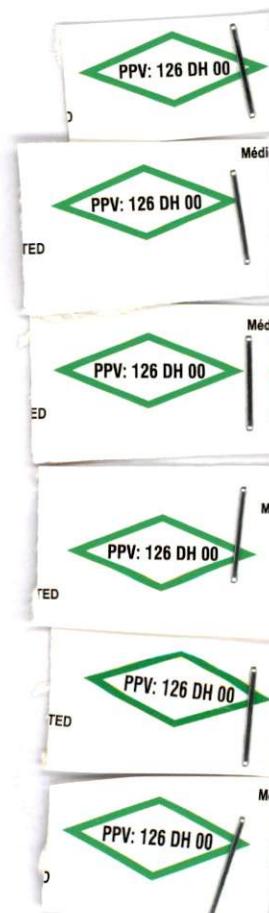
Maphar  
Bd Alkima N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
EBIXA 10MG B28 CP PELL  
P.P.V : 231,00 DH  
  
6 118001 184859

Maphar  
Bd Alkima N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
EBIXA 10MG B28 CP PELL  
P.P.V : 231,00 DH  
  
6 118001 184859

Maphar  
Bd Alkima N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
EBIXA 10MG B28 CP PELL  
P.P.V : 231,00 DH  
  
6 118001 184859

Maphar  
Bd Alkima N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
EBIXA 10MG B28 CP PELL  
P.P.V : 231,00 DH  
  
6 118001 184859

Maphar  
Bd Alkima N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
EBIXA 10MG B28 CP PELL  
P.P.V : 231,00 DH  
  
6 118001 184859





وصفة طبية

Ordonnance

Casablanca, le :

20/12/2022

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa  
Dr. SABRY SARA  
NEUROLOGIE  
091256719

M. El Allam Rachida  
CHAMERON  
Fia Maârif 941

139,50

①

AINAT

PHARMACIE  
Mme  
140, R  
Casabla

S.V

Lot:  
À consommer  
avant le:  
PPC : 139,50 DH

220554  
07/2025

1 - 0 - 1 (01 mois)  
89,50

②

AINAT Roll

1 App x 21

229,00

Hôpital Universitaire International Cheikh  
Dr. SABRY SARA  
NEUROLOGIE  
091256719

Lot :  
À consommer de  
préférence avant le :  
P.P.C : 89,50 DH

22003  
02/2025